



ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LUC

Conseil d'établissement

Rencontre du 18 février 2020

19h00

Procès-verbal

Nom	Représentant(e)
Aizel Zine Eddine (1 ^{re} année)	Parents
Al-Shami Yahya	Élèves
Benaziz Asma	Communauté
Etchessahar Manuel (2 ^e année)	Parents
Gariépy André (2 ^e année)	Parents
Hubert Vincent (1 ^{re} année)	Parents
Isteitieh Mona-Mae 502	Élèves
Lapointe Line	Personnel de soutien administratif
Lehoux Louise (1 ^{re} année)	Parents
Luly Marie-Hélène (1 ^{re} année)	Parents
Mahtali Saida	Personnel enseignant
Perreault Isabelle	Personnel professionnel
Savignac Richard	Personnel enseignant
Yacoubi Fatiha (2 ^e année)	Parents
Invités	
Ion Cristina	Élève
Bérubé Mélodie	Stagiaire de madame Kendall
McQueen Peter	Conseiller de ville du district Notre-Dame-de-Grâce
Arsenault Christian	Conseiller de ville pour Loyola Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce
Étaient absents	
Kendall Kate	Personnel enseignant
Lauzon Nancy	Personnel enseignant
Normandin Caroline (2 ^e année)	Parents et représentante au Comité parents CSDM
Smith Francine	Personnel enseignant

1. Ouverture de l'assemblée, présence et vérification du quorum

L'assemblée a débuté à 19h15

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en y ajoutant un point : La semaine de la persévérance scolaire.

Adoption proposée par : Gariépy André

3. Adoption du procès-verbal du 10 février 2020

Le procès-verbal a été adopté en y apportant les amendements suivants:

1. On demande que dorénavant il ne soit plus indiqué compte rendu, mais procès-verbal.
2. À la section «**Étaient absents**», nous aurions dû lire le nom de Aizel Zine Eddine, représentant des parents et l'enlever dans les présences.
3. À la **page 4**, au point **8.5, Financement pour les activités parascolaires**

Le détail des dépenses n'aurait pas dû s'y trouver. Nous aurions dû lire : *«Il s'agit d'un nouveau budget, reçu en cours d'année, qui sera dépensé à 90% en respectant les balises imposées par cette mesure. Le CÉ demande de voir la liste à la prochaine réunion pour approbation.»*

Adoption proposée par : Gariépy André

4. Suivis

Procès-verbal du mois d'avril 2019 (fera toujours l'objet d'un suivi)

5. Parole au public

Monsieur Peter McQueen
Conseiller municipal, cabinet du maire de l'arrondissement et conseillers municipaux. I

Monsieur Christian Arsenault
Conseiller de ville du district Loyola

Ils rappellent qu'ils sont à l'écoute si des problèmes surviennent aux abords de l'école.

On souligne l'incompréhension face à l'horaire de déneigement. On mentionne comme exemple que le déneigement sur la rue West-Hill est fait le matin ou en fin de journée durant les heures d'entrée et de sortie des élèves, ce qui représente un enjeu de sécurité important.

On nous dit que des demandes en ce sens ont été faites à la mairesse. Les réponses de la Ville sont insuffisantes et inacceptables selon nos invités.

Les invités font part qu'un plan est proposé pour fermer la station de police près de l'école. On invite les membres du CÉ à manifester leur insatisfaction en lien avec cette fermeture.

6. Mot de la présidente

On déplore le fait que les membres du CÉ n'ont pas été informés que deux conseillers devaient prendre la parole.

7. Mot du directeur

Concernant le projet éducatif, il y aura consultation du personnel. Compte tenu du retard et des délais très serrés, il est impossible de reprendre le processus de consultation du début. La journée du 27 mars servira pour la consultation auprès du personnel afin de revenir au CÉ du mois d'avril avec une proposition.

Les parents demandent de proposer leur vision. La direction précise qu'une nouvelle proposition sera déposée en avril, suite à la consultation auprès du personnel.

Résultats scolaires de l'école : l'équipe de direction a été saisie de prendre acte des résultats scolaires. Il y a eu des discussions importantes pour assurer que Saint-Luc garde son programme PEI.

Dès le mois de mars, les parents recevront un journal mensuel qui les informera des activités qui se déroulent dans l'école. Cette initiative permettra d'améliorer la communication école-parents.

8. Parole aux représentants des élèves

Le 13 février, dernière journée de classe avant la Saint-Valentin était une journée sans uniforme. Les activités entourant cette fête se sont bien déroulées : vente de popcorn et de roses; PhotoBooth. On demande aux élèves à quoi serviront les fonds amassés. Les fonds seront utilisés pour d'éventuels projets.

On demande si l'idée de murale est toujours dans les projets. Les élèves informent le CÉ qu'ils doivent avoir des enseignants responsables pour la supervision et, comme les tâches sont faites, il n'est pas possible d'ajouter ce projet. En début d'année, des démarches seront entreprises avant que les tâches des enseignants ne soient complétées.

Il y aura trois élèves du conseil d'élèves qui seront choisis pour visiter l'Assemblée nationale à Québec. Les élèves nous donneront plus d'information à la prochaine réunion.

En début d'année, une idée de projet a été lancée d'identifier les classes selon un code de couleurs. Les élèves ont toujours ce projet et feront les démarches nécessaires pour sa réalisation.

9. Points de discussion et de décisions (adoption ou approbation)

9.1 Grille-matières (approbation)

Le processus pour arriver à produire une grille-matières en est un premièrement de consultation à l'intérieur des équipes-matières. S'il n'y a pas consensus, le CPEPE est consulté.

En cours de consultation, des enjeux sont survenus. Au terme de la rencontre, des décisions ont été prises en lien avec les exigences du PEI et aussi que la grille reflète une certaine stabilité.

Au CPEPE du 18 février 2020, la grille-matières a été adoptée.

Les représentants des élèves veulent s'assurer que les choix de cours soient respectés. La direction explique que plus la grille-matières est simple, plus les chances que les élèves aient

leurs choix de cours sont élevées et qu'à Saint-Luc, il y a beaucoup de particularités qui compliquent l'exercice.

Toutefois, la direction informe le CÉ que dès le début de l'année prochaine, l'organisation scolaire, incluant la conseillère d'orientation, sera dédiée uniquement aux besoins des élèves afin de régler tous les problèmes dès les premiers jours. On revient sur les impondérables d'une organisation scolaire dont les choix de cours se font en mars. Il s'agit d'un préclassement. Les cours d'été, les déménagements (départs et arrivées) contribuent à modifier la formation des groupes.

En lien avec les choix de cours des élèves, les enseignants ont témoigné leur solidarité aux élèves qui sont intégrés, malgré eux, dans des cours qu'ils n'ont pas choisis. La démotivation s'installe rapidement, ce que déplorent les enseignants.

On demande l'avis des enseignants sur les critères que nous devrions exiger pour admettre un élève dans le PEI. Parmi les critères, on parle d'autonomie, capacité de collaborer avec les autres et de curiosité intellectuelle. Nous notons dans l'assemblée une division en ce qui a trait aux critères de sélection pour l'admission au PEI.

Voici un résumé des changements apportés à la grille-matières pour l'année 2020-2021

Soutien à l'apprentissage du français (SAF)

Statu quo

Adaptation scolaire (Annexe Terrebonne)

Ajout de l'article 7.3, Selon la politique relative au passage du premier au deuxième cycle de l'enseignement secondaire à la CSDM.

«L'élève qui n'a pas satisfait aux exigences du 1^{er} cycle du secondaire en français et en mathématique ou qui n'a pas satisfait aux exigences de 4 disciplines enseignées au 1^{er} cycle du secondaire peut, selon l'analyse individuelle de ses capacités, de ses besoins et de son intérêt, poursuivre une année de plus ses apprentissages au 1^{er} cycle du secondaire.»

Ajout de l'article 7.6 Selon la politique relative au passage du premier au deuxième cycle de l'enseignement secondaire de la CSDM

«L'élève qui n'a pas satisfait aux exigences du premier cycle du secondaire en français et en mathématiques et qui est âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours, peut s'inscrire au parcours de formation axée sur l'emploi s'il appert de son dernier bulletin scolaire ou de son plan d'intervention que ce parcours est celui qui, parmi tous les parcours offerts à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à ses capacités, ses besoins et son intérêt tout en respectant les conditions d'admission à ces deux formations»(*Parcours FPT ou FMSS)*

«Après analyse du dossier scolaire, l'élève âgé de 16 ans avant le 30 juin de l'année en cours pourrait, selon les recommandations de l'équipe école, poursuivre ses études dans une autre

Page 4	Sous le point 1.2 , enlever complètement le 3 ^e paragraphe débutant par « <i>Un représentant des parents...</i> »
Page 9	Enlever complètement le paragraphe « <i>Rôle de la secrétaire d'école</i> »
Page 10	Point 3.3.2 , déplacer la parenthèse«(voir annexe 1)» au point 3.3.5 Ordre du jour.
Page 11	Point 3.3.3 , enlever les paragraphes numérotés 3,4 et 5.

Suite à l'envoi par courriel pour approbation finale, le lendemain de la rencontre, on demande de déplacer la 3^e énumération du point **3.3.3** «*Un membre s'abstient de participer aux délibérations et de voter dans les situations et suivant les modalités prévues à l'article 70 de la LIP* » et d'en faire le 4^e paragraphe de ce même point.

10. Points d'information

10.1 Parole aux enseignants

Concert des élèves d'option, le 20 février. 350 élèves et 8 enseignants y participeront. Tous sont invités à y assister.

On confirme la date du MusicFest qui sera le 10 mars 2020.

Invitation pour le samedi, 22 février à la Maison Théâtre. Les élèves des groupes d'accueil 49 et 79 se produiront dans la pièce «Ceux qui n'existent pas».

10.2 Parole aux professionnels

La psychoéducatrice à l'école (4 jours/semaine) organise des midis de discussion, traitant de sujets qui touchent les élèves (dépendances, sexualité, intimidation, etc). Ces derniers sont invités à parler ouvertement des sujets qui les préoccupent, et ce, sans jugement. On souligne également qu'elle fait appel à des organismes communautaires qui ont une expertise en lien avec les sujets que les jeunes souhaitent discuter. Tous les dossiers d'intimidation sont dirigés vers la psychoéducatrice.

La conseillère d'orientation a organisé un salon des cégeps qui s'est tenu dans la bibliothèque. Cette activité a été un franc succès. Les élèves et les parents ont répondu en grand nombre et la bibliothèque était pleine à craquer. Un plus grand espace sera nécessaire pour l'an prochain.

La tournée des groupes de 3^e secondaire est terminée. Les élèves ont été informés des séquences mathématiques de 4^e secondaire et du système scolaire québécois.

Une séance d'information sur le système scolaire québécois se déroulera avant la rencontre de parents du 27 février. Elle s'adresse plus particulièrement aux parents d'élèves de 3^e et 4^e secondaire. Elle aura lieu à l'auditorium de 17h à 18h.

10.3 Parle au personnel de soutien

Aucun point

10.4 Parole à la communauté

Il y aura prochainement une rencontre pour la programmation des activités dans NDG. Un suivi sera fait.

10.5 Parole à la représentante au Comité de parents

Aucune information, la rencontre du comité de parents se déroulait le soir même.

10.6 Présentation de la mesure 15028 et des activités parascolaires pour l'année 2019-2020.

Point reporté

11 Varia

11.4 Persévérance scolaire

Des messages seront faits à l'intercom. Il y aura des certificats de persévérance remis aux élèves.

12 Prochaine rencontre

26 mars 2020 à 19h

13 Levée de la séance

10h05

Mme Yacoubi
Présidente

Éric Dion
Directeur